

Le Petit Penchardais

À LA UNE

RECENSEMENT DE LA POPULATION À PENCHARD

MAIRIE

P.5

MAIRIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
LES 15 ET 22 MARS 2026

P. 4

LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS
DE LA BIBLIOTHÈQUE

P. 16

Photo du bois de Penchard prise par Christine SIEVERT-PERE

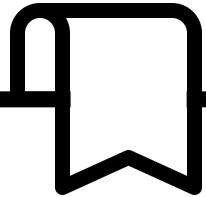


www.penchard.fr



@penchard.mairie

SOMMAIRE



Mairie

- Liste des délibérations votées
- Elections municipales les 15 et 22 mars 2026
- Recensement de la population à partir du 15 janvier 2026

P. 4

Vie du village

- Retour sur le salon de l'artisanat

P. 6

Action sociale

- Repas des aînés dynamiques 2025
- Distribution des colis de Noël
- Concours des illuminations de Noël 2025
- Le Père Noël a fait escale à Penchard

P. 6

Travaux

- Travaux extension de l'école
- Rappel sur les règles d'urbanisme

P. 9

Associations

- Stages de danse avec *Feet of Dance*
- Association des Jeux de Penchard
- Association ALORS
- Club de Jujutsu Penchardais
- CTT Monthyon

P. 10

Vie pratique

- Collecte des sapins de Noël
- Fin du réseau cuivre le 27 janvier 2026 à Penchard
- Distribution des sacs à déchets verts à Penchard

P. 14

LE COIN DES PENCHARDAIS

- Poème de Marcelline DELAMARRE

P. 14

Tribune libre

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

P. 15

Loisirs

- Et si vous rejoignez l'équipe de la bibliothèque ?
- Une fin d'année riche en animations à la bibliothèque de Penchard
- Jeux
- Recette : Dôme de saumon

P. 15

SAINT-VALENTIN

Diffusez vos messages d'amour sur le panneau lumineux du village
penchard.fr/amour2026



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Rendez-vous dans le bois de Penchard le dimanche 5 avril à 11h





Une nouvelle année s'achève, avec elle ce premier mandat durant lequel un certain nombre de projets ont été initiés.

Certains sont achevés, tels que les travaux de voirie de la rue de Meaux, les changements de l'ensemble des candélabres, ou le remplacement des portes et fenêtres de nos bâtiments communaux, quand d'autres sont encore en cours, comme la construction de l'extension de notre école.

La nouvelle année qui s'annonce sera le départ d'un nouveau cycle électoral qui va commencer par les élections municipales puis se poursuivre en 2027 par l'élection présidentielle, et enfin par les élections législatives.

Ces derniers mois, l'absence de majorité à l'Assemblée Nationale a eu pour conséquence une grande instabilité politique et la nomination de trois premiers ministres qui se sont succédés sur une période de 15 mois. Les discussions qui s'éternisent sur le budget ne sont pas de bon augure et auront nécessairement des répercussions sur les collectivités locales lesquelles doivent voter un budget à l'équilibre, bien que leurs ressources ne cessent de diminuer.

L'État, lui, continue de creuser le déficit du pays en repoussant les mesures d'économies qui pourtant s'imposent, laissant la charge de ce gouffre financier aux générations futures.

Et même si la situation géopolitique internationale n'encourage pas à l'optimisme, il faut souhaiter que chacun puisse trouver un élan de positivité et d'espoir au sein de la cellule familiale, amicale ou professionnelle.

Ainsi, à l'occasion de cette nouvelle année je vous souhaite le meilleur pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Que cette année soit source de bonheur, prospérité et plus important encore qu'elle vous maintienne en bonne santé !

Je vous donne rendez-vous le **jeudi 15 janvier à 19h30** pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

Excellente année à tous !



RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86



Cérémonie des vœux

M. le Maire, Marc ROUQUETTE, et les élus du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le **jeudi 15 janvier 2026 à 19h30 à la salle des fêtes** de Penchard. L'équipe municipale sera heureuse de partager avec vous le verre de l'amitié.



Liste des délibérations votées

Conseil Municipal du 16 décembre 2025

- ◆ **DÉLIBÉRATION N°21-2025** : Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition des agents de la Police Municipale Intercommunale
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°22-2025** : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
- ◆ **DÉLIBÉRATION N°23-2025** : Délibération portant création d'emplois d'agents recenseurs et fixant les modalités de rémunération

Elections municipales les 15 et 22 mars 2026



Avoir le droit de vote implique :

- Posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- Jouir de ses droits civiques
- Avoir une attaché sur la commune (domicile principal, qualité de contribuable, qualité de gérant de société)

La **date limite d'inscription** en ligne sur les listes électorales est fixée au 4 février. Si vous souhaitez réaliser votre inscription sur papier en mairie, la date limite est le 6 février.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devrez présenter :

- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile
- Un formulaire CERFA n° 12669 de demande d'inscription

Vous allez être absent le jour de vote ? Pensez à la procuration !

Vous pouvez charger un électeur **de voter à votre place dans votre bureau de vote**. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote **le plus tôt possible**, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

En effet, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas à temps votre procuration ou si elle n'a pas le temps nécessaire pour la prendre en compte.

ATTENTION : le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'**une seule procuration** faite en France.

Vous pouvez faire votre procuration :

- En remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant dans le bureau de police ou au commissariat ou au tribunal judiciaire)
- 100% en ligne à condition de posséder une identité certifiée France Identité
- Avec le formulaire disponible à la police, gendarmerie ou au tribunal judiciaire
- Avec le formulaire papier à imprimer, rempli par vos soins et présenté à la police, gendarmerie ou au tribunal judiciaire

Vous souhaitez vérifier votre situation électorale en ligne, vous inscrire sur les listes électorales ou faire une demande de procuration ? Rendez-vous sur www.elections.interieur.gouv.fr.

Recensement de la population à partir du 15 janvier 2026

Le recensement de la population est un acte **civique, obligatoire**, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.



Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc. **Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). **L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Le recensement aura lieu du **15 janvier au 21 février 2026** à Penchard. Trois personnes, agents recenseurs sur la commune, se partageront la commune en trois secteurs :

- Mme Justine BARLIER,
- Mme Céline KRAMP,
- Mr Guy Christian SIEVERT-PÉRÉ.

1 – Un premier passage des agents recenseurs leur permettra d'identifier chaque logement de son secteur. Nous vous remercions donc de bien vérifier que votre nom est lisible sur votre boîte à lettres.

2 – Première visite à domicile : un des agents recenseurs viendra à votre domicile, et vous présentera sa carte d'agent recenseur avec photo. Ces personnes sont aussi munies d'un arrêté portant nomination d'agent recenseur de la population, signé par Monsieur le Maire.

Il vous donnera les codes Internet qui vous permettront d'accéder à votre espace en ligne pour faire la déclaration. Si la déclaration en ligne n'est pas possible, il vous présentera les documents à remplir sur papier.

3 – Seconde visite à domicile : si vous avez rempli le document papier, il passera pour le récupérer. Si vous l'avez rempli en ligne, l'agent recenseur le retrouvera en ligne et ne vous dérangera plus.

ATTENTION : Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Pour toute question relative au recensement, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site dédié officiel : www.le-recensement-et-moi.fr

Nous vous remercions de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil.



Retour sur le salon de l'artisanat

Le 12 octobre dernier, a été organisé dans la salle des fêtes communale, le **salon de l'artisanat et du VDI**.

Ainsi, différents artisans dont certains résident à Penchard, ont pu mettre leur talent et leur créativité au service des penchardais.

Cette manifestation a eu lieu grâce à la **collaboration active de l'association ALORS** qui a assuré un service de petite restauration pour le plaisir des exposants ou des visiteurs.

Les visiteurs ont ainsi pu régaler leurs papilles ou trouver des idées pour les fêtes de Noël parmi les nombreux stands qui présentaient des produits très variés, tels que miel, bougies, bijoux, parfums, différents objets de décoration... Nous regrettons cependant la faible participation sur l'édition de cette année.

Une tombola a également été organisée au profit d'une association qui soutient la lutte contre le cancer du sein, en ce mois d'Octobre Rose.

Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à l'animation de notre village. Merci également à tous les donateurs qui ont contribué à la recherche contre le cancer du sein !



ACTION SOCIALE

Repas des aînés dynamiques 2025

Le repas des aînés a eu lieu le 23 novembre à la salle des fêtes. Cet événement, très attendu, a rencontré cette année encore un **grand succès**, rassemblant 60 convives. Le « Château Marysien », de Mary-sur-Marne, a été choisi pour réaliser le repas, et **Fred, notre boulanger penchardais**, a régale nos papilles avec une assiette dessert gourmande, en couleur et en goût, hum... un véritable régal.

Les personnes présentes ont pu échanger de **bons souvenirs** et retrouver Martine GIBLAISSE, ancienne enfant de Penchard, revenue pour l'occasion.



Notre penchardaise de cœur nous a étonné encore par ses talents d'artiste peintre et elle a offert à Monsieur le Maire deux tableaux sublimes, représentant pour l'un, la mairie de Penchard, et pour l'autre, une Marianne magnifique, symbole de liberté et de paix. **Un grand merci Martine pour ce précieux présent.**



Des jeux proposés aux participants ont permis de créer une atmosphère chaleureuse et conviviale, tout en renforçant les liens sociaux et en célébrant l'héritage culturel. Ainsi, au-delà d'un quiz pour tester les connaissances culturelles des participants, ces derniers étaient invités à reformer des duos célèbres.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à ce **moment festif**, et qui ont, par leur présence, fait de cette journée un moment mémorable.

Nous tenons également à exprimer toute notre reconnaissance à l'association **Feet of Dance**, qui a enchanté l'assistance par sa démonstration remarquable de diverses danses de salon. Les danseurs de l'association ont ensuite invité l'assemblée à se joindre à eux sur la piste, pour le plus grand plaisir de tous.

Nous sommes ravis d'avoir pu organiser cette journée pour nos aînés dynamiques penchardais et remercions encore une fois tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce moment de convivialité...



Distribution des colis de Noël

Samedi 13 décembre au matin, a eu lieu la **remise des colis de Noël** aux personnes inscrites en mairie et nées avant le 31 décembre 1952. Un **café convivial** attendait nos aînés ainsi que des viennoiseries réalisées par notre boulanger.



Le colis a, cette année, pris la forme d'un **joli sac isotherme**, rempli de douceurs et de petites attentions, tout ce qu'il fallait pour un repas festif, ainsi qu'un **bon d'achat de 4€**, dessert à prendre chez notre boulanger-pâtissier.

Ce cadeau était accompagné d'une carte de vœux décorée par les enfants de l'école de Penchard, qui ont mis toute leur imagination et tout leur cœur pour faire plaisir, ainsi que d'un sachet de chocolats penchardais.

Malgré le froid, nos anciens se sont emmitouflés pour venir partager un **moment chaleureux** et échanger avec d'autres habitants de la commune. Ils ont également exprimé leur gratitude envers la municipalité pour la qualité des produits et ce moment convivial.

Monsieur le Maire a pu s'entretenir avec nos aînés, et souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à chacun d'entre eux. Cette remise de colis a donc été une réussite et a permis de renforcer les liens entre les personnes âgées et la commune.



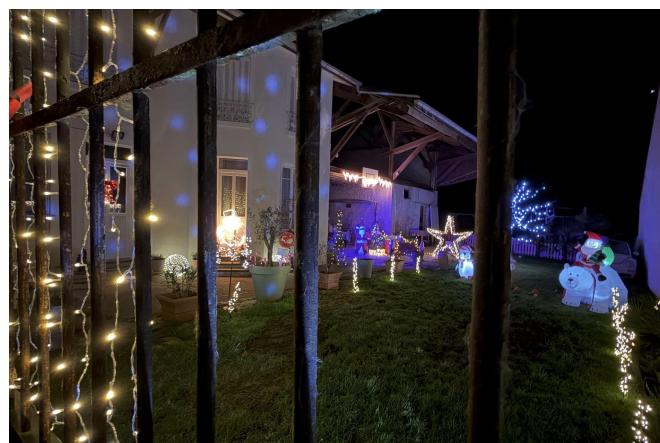
Un grand merci à tous les enseignants et aux enfants de l'école pour leur délicate et chaleureuse attention envers nos aînés.

Concours des illuminations de Noël 2025

Cette année encore, la municipalité a organisé le traditionnel concours des décorations et illuminations de Noël. Et les habitants ont montré leur attachement à cette tradition avec un **nombre d'inscriptions record** cette année !

Le jury du concours, composé d'élus du Conseil Municipal et d'élues du Conseil Municipal des Enfants (CME), a ainsi déambulé dans les rues de Penchard le 10 décembre à partir de 19h pour noter les maisons inscrites.

Les résultats du concours ont été annoncés par M. le Maire le samedi 13 décembre sur la place de la mairie, lors des festivités de Noël.



Tous les participants ont ainsi pu être récompensés à travers un lot de consolation. Les lauréats du "Top 3" (en photos ci-dessous) ont, quant à eux, reçu des paniers gourmands. Le **grand gagnant de cette année est M. KERLOCH** qui a obtenu la meilleure moyenne des notes. Les membres du jury ont été émerveillés par la richesse des décorations et illuminations visibles depuis la rue et par la magie offerte par la neige artificielle.

Nous remercions l'ensemble des participants ainsi que tous les habitants pour les efforts réalisés : **ces illuminations participent à faire vivre la magie de Noël dans les rues de notre village !**



Le Père Noël a fait escale à Penchard

Le samedi 13 décembre, la place de la mairie de Penchard a revêtu ses airs de fête à l'occasion de la **venue du Père Noël**, pour le plus grand bonheur des habitants du village.

Tout au long de l'après-midi, de 14h à 17h, petits et grands se sont rassemblés dans une **ambiance chaleureuse et conviviale** pour partager un moment de magie et de bonne humeur. Les enfants, émerveillés, ont pu rencontrer le Père Noël, échanger quelques mots avec lui, lui confier leurs souhaits et immortaliser l'instant par de jolies photos souvenirs.

À cette occasion, les **photos avec le Père Noël** ont été gracieusement offertes par la municipalité, permettant à chaque famille de repartir avec un souvenir de cette belle journée. La place de la mairie a été transformée pour l'occasion en véritable lieu de rencontres et de partage avec également le **marché de Noël organisé par l'association ALORS**.

Cet événement a permis aux familles de se retrouver et de vivre ensemble un moment simple et précieux, fidèle à l'esprit des fêtes de fin d'année. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que les bénévoles ayant contribué à la réussite de cet événement qui a lancé, de la plus belle des façons, les festivités de Noël à Penchard.



TRAVAUX EXTENSION DE L'ÉCOLE

Les travaux de la nouvelle extension de notre école avancent normalement, hormis une période de 15 jours d'intempérie sur les mois d'octobre et novembre. La structure est maintenant **hors d'eau**.

En grande partie, les baies vitrées et les ouvrants ont été montés. Le V.R.D. (voirie et réseaux divers) a commencé le 5 janvier dernier, et ce début d'année verra la pose des derniers ouvrants.

Pour l'instant **le planning est toujours contenu** et les travaux d'intérieur vont pouvoir débuter.



Rappels sur les règles d'urbanisme

Une fois de plus, car nous le constatons régulièrement, nous vous rappelons quelques règles concernant les travaux chez les particuliers.

Lorsque vous envisagez de changer vos fenêtres, portes extérieures, volets, de faire une isolation par l'extérieur, de créer une clôture ou bien un abri de jardin dont la surface projetée est supérieure à 5m², **vous avez l'obligation de réaliser une déclaration**. Il est vrai que les professionnels n'informent pas toujours leurs clients de ces démarches à réaliser. **Mais c'est bien le propriétaire qui en a l'obligation**. De même, lors de ces travaux, vous devez **afficher, visible de la voie publique, cette demande** et ce, durant toute la durée des travaux.

Dans le cas des permis de construire, il est nécessaire de réaliser une **déclaration d'ouverture de chantier** (DOC) avant le début des travaux. Et à la fin de ces derniers, vous devez déposer une **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** (DAACT).

Sachez que des travaux ont déjà été stoppés pour non respect de ces démarches. Et dans le cas d'une vente, si il n'y a pas eu de DACT, celle-ci se voit retardée, voire même annulée.

N'hésitez pas à vous informer sur internet et/ou auprès du service urbanisme de la mairie, cela vaut mieux que des soucis ou bien d'une amende avec plainte au tribunal administratif. **Un certain nombre de dossiers sont actuellement en cours de vérification** et les propriétaires recevront un courrier pour régulariser leur situation.

ASSOCIATIONS

Stages de danse avec Feet of Dance

L'association Feet of Dance organise différents **stages**, ouverts à tous les penchardais sur le premier semestre 2026, accessibles à **tous les niveaux**, alors n'hésitez pas !

- Chachacha : le 15 février de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard
- Samba : le 29 mars de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard
- Slow Fox Trot : le 7 juin de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard

Tarif : 20€ pour les membres - Pour les personnes non membres, merci de contacter l'association
Plus d'infos sur l'association sur www.feetofdance.fr ou par mail à feetofdance@gmail.com



Association des Jeux de Penchard



Quelle première année ce fut pour notre association ! Nous remercions sincèrement tout le village pour leur **réactivité** et leur **intérêt** pour cette nouvelle association. En un an, nous avons réussi bien plus de choses que je ne me l'imaginais lors de sa création.

Le nombre d'adhérent ne fait qu'augmenter, les soirées jeux trimensuelles ont leur succès et sont déjà un petit rendez-vous pour un certain nombre de penchardais, et les évènements que nous avons organisés ont tous ramené du monde.

En juin, notre journée découverte du jeu de société a réussi à ramener presque 30 personnes, alors que c'était sans doute une période de l'année peu propice pour ce genre d'évènements.

La soirée d'Halloween fut un **franc succès avec plus de 60 personnes** y ayant participé, nos maîtres du jeu au loup garou ont fait jouer de nombreuses parties et les olympiades ont fait s'affronter une quarantaine de personnes dans des épreuves endiablées. Tous les bénévoles en sont ressortis crevés mais heureux de cette réussite.



La soirée organisée en novembre en collaboration avec la bibliothèque de Penchard fut elle aussi une belle réussite, rameutant une vingtaine de participants pour jouer sous le signe de la ludomagie.

Bref ce fut une année bien remplie pour l'association, et j'espère que cette année sera encore plus remplie.

Tout d'abord, **les soirées jeux trimensuelles continuent, le premier et troisième mercredi ainsi que le quatrième mardi du mois, de 18h30 à 23h, à la salle des fêtes**. L'ambiance y est conviviale et accueillante, toujours plein de jeux différents, parfait pour en découvrir et s'amuser avec d'autres Penchardais et Penchardaises. Venez tester, vous ne risquez rien.



Ensuite, en ce mois de janvier, le samedi 17 de 20h à 22h, nous organisons une soirée spéciale pour les plus de 16 ans, une **soirée quiz** ! Venez confronter vos connaissances les uns contre les autres. Des questions de culture G, un blind test et un jeu surprise rempliront cette belle soirée. Et pour couronner le tout, l'équipe gagnante remportera **des places pour le Grand Rex** ! N'hésitez donc pas à venir tester vos connaissances.

Et pour finir avec ce début d'année, l'association reprend sa collaboration avec la bibliothèque pour une autre soirée sous le signe de la **ludomagie le 13 mars** ! J'espère qu'elle marchera encore mieux que la précédente.

Enfin, je vous souhaite à tous une très belle année, en espérant qu'elle soit sous le signe du jeu.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : associationjeuxpenchard@outlook.fr

Noé, président de l'Association des Jeux de Penchard

Association ALORS

Un immense merci à tous : ensemble, faisons vivre notre village !

L'association tient à adresser un chaleureux et sincère merci à la municipalité, pour son soutien constant, ainsi qu'à tous les donateurs, bénévoles, exposants et parents qui font vivre nos actions tout au long de l'année. **Grâce à vous, chaque événement est une réussite et surtout une belle aventure humaine.**



Le **Forum des Associations** début Septembre, organisé par la Mairie au profit de l'ensemble des Associations du village, a permis de belles rencontres, des échanges riches et une mobilisation encourageante autour de nos projets communs.

Le **Marché de l'Artisanat**, également organisé au bénéfice d'Octobre Rose a mis en lumière des créateurs passionnés, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, attirant de nombreux visiteurs curieux et enthousiastes. ALORS a eu le privilège de tenir la buvette ce qui nous a permis de faire un bénéfice de 168,20€.



Impossible d'oublier la **fête d'Halloween** et des citrouilles : décorations effrayantes, rires d'enfants et bonbons à gogo ont transformé le village en un lieu magique et joyeux, tout en contribuant au financement de nos actions.

Le temps de préparation est important mais nous sommes ravis de voir chaque année de plus en plus de monde. ALORS vous a proposé ses hots dogs de l'horreur, des pizzas momies et plus encore... cela nous a permis, entre autre, de faire un bénéfice de 48,85€ après déduction des sachets de bonbons offert.

Nous vous avons également proposé des **chocolats de Noël** et quel délice (bénéfice de 241,63€) mais également des parfums en partenariat avec Marie de chez Chogan pour la préparation de vos petits paquets en bas du sapin (bénéfice de 150€).

Enfin, le **Marché de Noël**, illuminé par une météo clémente et marqué par l'arrivée de notre toute nouvelle mascotte, le **RennAlors**, a rencontré un franc succès. Un grand merci aux exposants pour leur présence et leur générosité ainsi qu'aux maîtresses et maîtres pour la préparation des objets de Noël (présentés au Marché de Noël).



Nous espérons que vous avez été chanceux à la **Tombola de Noël** (et n'oubliez pas de venir récupérer vos lots pour ceux qui ne l'ont pas encore faits).

Nous avons également organisé un **goûter de fin d'année** afin d'offrir aux enfants un moment privilégié avec le Père Noël et repartir avec un sachet pleins de gourmandises.

Grâce à ces événements, les bénéfices récoltés seront reversés au profit des enfants de l'école de Penchard, pour leur offrir encore plus de moments de joie et de partage et pouvoir participer aux frais de la sortie scolaire choisie par l'école.

Parce que chaque parent compte

Chaque parent est important et fait pleinement partie de l'association ALORS. Ensemble, nous formons une équipe solidaire, dynamique et engagée pour le bien-être de nos enfants et l'animation de notre village.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous proposer en tant que bénévoles, pâtissiers, cuisiniers, maîtres d'oeuvres, bras musclés... et pourquoi anticiper le bureau de l'année prochaine.

Notre objectif

- Récolter des fonds pour financer la sortie scolaire
- Offrir des goûters aux enfants
- Animer le village et créer de beaux sourires, petits et grands

Comment nous aider ? Chacun peut contribuer, à sa manière :

- En préparant une pâtisserie
- En donnant un peu de temps pour l'installation ou la désinstallation
- En tenant la buvette
- En mettant à disposition ses compétences professionnelles

ASSOCIATIONS

Chaque aide, quelle qu'elle soit, est précieuse et inestimable et tout à chacun peut nous proposer des idées d'événements, ou encore d'amélioration de nos événements actuels. Encore merci à tous pour votre énergie, votre bonne humeur et votre générosité. Continuons ensemble à faire battre le cœur de notre village !

Nos événements à venir : la Brocante Range ta chambre, la brocante de fin d'année, la Kermesse et pourquoi pas d'autres surprises...

La plume de l'Association ALORS
associationalors@gmail.com

Club de Jujutsu Penchardais



Le samedi 13 décembre 2025 s'est tenue notre traditionnelle cérémonie du Kagami-biraki, organisée cette année dans un cadre tout particulier puisque nous célébrions également les **40 ans d'existence du ju-jutsu traditionnel – méthode Wa-Jutsu sur la commune de Penchard.**

Programme de la journée :

- Stage technique, avec la participation d'élèves venus parfois de loin pour l'événement (Lyon, Ardennes, Normandie, Belgique).
- Cérémonie du Kagami-biraki, ponctuée de démonstrations réalisées par les enfants et les adultes.
- Discours officiels, remise de présents aux enfants et vin d'honneur offert par le club.

La journée s'est poursuivie par un repas et une soirée dansante à la salle des fêtes. À cette occasion, un diaporama retraçant les **40 années d'histoire du ju-jutsu à Penchard** a été diffusé.



Le CTT Monthyon, un club engagé et ouvert, au service du lien et du plaisir de jouer

Au CTT Monthyon, le tennis de table ne se résume pas à une balle blanche et à des points marqués. Il est avant tout une histoire de **rencontres**, de **partage** et de **valeurs**. Fidèle à la dynamique fédérale, le club s'inscrit pleinement dans une vision moderne et engagée du sport : **un sport ouvert à toutes et à tous**, qui inclut, qui soigne, qui éduque, qui détend... et qui amuse !

Le 8 novembre dernier, le club a eu le plaisir d'organiser un tournoi national féminin, un événement fort et porteur de sens. Cette journée a mis en lumière la **pratique féminine du tennis de table**, tout en confirmant qu'il est possible d'allier compétition, convivialité et bienveillance. Joueuses, bénévoles et spectateurs ont partagé de très beaux moments de sport et d'échanges, dans une ambiance à l'image du club.

2025 aura aussi été pour nos adeptes de la petite balle l'occasion de belles rencontres avec nos champions tricolores : **Camille Lutz** (Championne de France 2024) venue à Monthyon pour la journée Nationale Féminine en novembre, **Félix Lebrun et son grand-frère** disponibles pour nos jeunes lors des championnats de France à Levallois, Ewen, Lucie et Lina en ont encore plein les yeux... Gilles Erb, Président de la Fédération Française de Tennis de Table qui a enfilé le short pour participer à la fête du club en juin.



En 2026, plus que jamais, la vie du CTT Monthyon sera également rythmée par **des rendez-vous plus ludiques et intergénérationnels**. Le 25 janvier prochain, le club accueillera l'événement "des Copin'g et des Mioches", une journée placée sous le signe de la découverte, du partage et du plaisir. Petits et grandes seront invités à jouer ensemble, à s'amuser et à découvrir le tennis de table sans pression, simplement pour le plaisir d'être là ensemble.



Toujours dans cette volonté d'ouverture, en plus du créneau libre le dimanche matin à la salle Omnisport de Penchard, **le club poursuit son développement** avec l'ouverture d'une antenne à Trilport. Deux nouveaux créneaux sont désormais proposés afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer le tennis de table près de chez eux : le dimanche de 14h00 à 16h00 et le lundi de 20h30 à 22h30.

Le CTT Monthyon renforce également son accompagnement des jeunes avec la création d'un créneau supplémentaire le mercredi de 18h30 à 20h00, destiné aux jeunes à potentiel. Un temps dédié pour progresser, se structurer et s'épanouir dans un cadre à la fois exigeant et bienveillant.

Club à mission par essence, le CTT Monthyon rappelle qu'il **n'est pas nécessaire d'avoir un niveau sportif particulier pour pousser la porte du gymnase**. Ici, chacun est le bienvenu : pour découvrir, pour rencontrer des gens, pour se remettre en mouvement ou simplement pour passer un bon moment en faisant du sport. Le ping y est un formidable outil de lien social et de bien-être.

Le CTT Monthyon, c'est un club de coeur, profondément ancré dans la vie locale. **À Penchard, chez nous, on y partage bien plus que des échanges à la table** : le tennis de table devient un prétexte pour créer du lien, prendre confiance et se sentir à sa place.

Et vous ? Quand est-ce que vous venez essayer et vous amuser avec nous ?

Les créneaux du club :

- Dimanche de 9h30 à 12h30 : Salle Omnisport de Penchard (découverte et jeu libre)
- Dimanche de 14h00 à 16h00 : Collège de Trilport (découverte et jeu libre)
- Lundi de 20h30 à 22h30 : Collège de Trilport (séance encadrée)
- Lundi de 21h00 à 23h00 : Gymnase des Avernes de Monthyon (découverte et jeu libre)
- Mercredi de 18h30 à 20h00 : Salle des Fêtes de Monthyon (entraînement jeunes à potentiel)
- Vendredi de 20h30 à 22h30 : Gymnase des Avernes de Monthyon (jeu libre et/ou compétitions par équipe)
- Samedi de 9h45 à 13h00 : Gymnase des Avernes de Monthyon (entraînements des groupes jeunes et entraînement groupe féminin)



Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, la commune met à votre disposition des points de collecte pour vos sapins de Noël.



Ainsi, **jusqu'au 30 janvier 2026**, 4 points de collecte sont mis en place à différents endroits du village :

- Rue de Senlis auprès du conteneur à verre
- Rue de Meaux auprès du conteneur à verre
- Résidence du Bois
- Allée du Bois d'Automne au niveau de l'atelier communal

Veuillez vous assurer que votre sapin est totalement nu, sans neige artificielle, décoration, sac à sapin et socle.

Fin du réseau cuivre le 27 janvier 2026 à Penchard

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. Celle-ci ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Les accès seront désormais assuré par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique.

Cela signifie que tous les riverains devront migrer vers une **offre fibre optique**, auprès de l'opérateur Internet de leur choix, **avant la fermeture définitive du réseau cuivre dans leur commune**.

Cependant, il arrive fréquemment que le **raccordement à la fibre** ne puisse être réalisé sans travaux préalables. En effet, le parcours entre le domaine public et le domaine privé peut s'avérer inaccessible ou bloqué pour diverses raisons : fourreau bouché, gaine écrasée, regard enterré, ou trappe télécom manquante.

La commune de Penchard est couverte à 93% en fibre optique. Pour les 7% qui ne possèdent pas encore la fibre optique, il faut contacter le fournisseur d'accès à internet pour planifier l'installation.

Si vous êtes concernés, contactez vite votre opérateur.

LE COIN DES PENCHARDAIS

DEMAIN, UN JOUR NOUVEAU...

Que cette nouvelle année
Soit remplie de joie et d'amitié...

Que les feuilles tombées
Par le vent d'un passé égaré
Trouvent refuge dans la force
Éternellement renouvelée...

Que les pleurs, la tristesse et le mal
Soient à jamais effacés
Donnant naissance à un jour nouveau
D'une espérance infinie de toute bonté
Car demain devra être toujours le plus beau
Parmi ceux que Dieu aura créés...

Vers un avenir de lumière
Dont, seul, l'Éternel connaît
La véritable image de notre destinée.

Marcelline DELAMARRE

Habitante et native de Penchard

Distribution des sacs à déchets verts à Penchard



Le ramassage des sacs à déchets verts reprendra tous les mardis à Penchard à partir d'avril 2026. Nous vous rappelons que les sacs à déchets verts doivent être sortis sur le trottoir uniquement la veille au soir.

Aussi, une première distribution de sacs à déchets verts aura lieu le samedi 28 mars de 9h à 12h à l'atelier technique communal (au bout de l'allée du bois d'Automne).

Majorité municipale

Aller voter, c'est faire vivre notre commune

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Il s'agit d'un moment important de la vie de notre village.

En effet, c'est l'un des rares moments où chacun dispose du même pouvoir de participer directement à la vie de la commune : écoles, voirie, espaces verts, culture, aménagement du territoire, animations et manifestations...

Il est vrai qu'à l'heure des réseaux sociaux, on peut exprimer son opinion librement sur la vie publique. Pour autant, ces prises de position ne participent pas à la vie de la commune, elles sont souvent peu constructives pour la vie locale.

On peut aussi avoir le sentiment que le vote est inutile qu'il ne changera rien et que d'autres décideront.

Pourtant, ce sont précisément ces renoncements répétés qui affaiblissent notre capacité collective à orienter l'avenir local.

Il est important de rappeler qu'en France, il y a à peine plus de 80 ans, les femmes ne pouvaient pas encore faire entendre leur voix. Avant 1945, elles n'avaient pas le droit de vote. Avant 1974, les jeunes de moins de 21 ans étaient encore exclus des urnes.

S'abstenir, c'est laisser d'autres décider à notre place.

Participer au vote, c'est affirmer que notre voix compte, que nous voulons être acteurs de notre avenir commun.

Une commune forte est une commune où chacun s'exprime.

Donc, déplacez vous ! Allez voter !

Géraldine DUPARAY
1^{ère} adjointe en charge des finances

Groupe de l'opposition

Liste Unis, le ❤ de Penchard bat plus fort

Chères Penchardaises, chers Penchardais,

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous adressons à toutes et à tous nos vœux les plus sincères de santé, de solidarité et de réussite, tant sur le plan personnel que collectif.

Très belle année 2026 à toutes et à tous. !

Camille, Stéphane et Hélène

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

Et si vous rejoignez l'équipe de la bibliothèque ?

La bibliothèque ne cesse d'évoluer : ses fonds documentaires s'enrichissent et les activités proposées aux lecteurs du Réseau du Pays de Meaux se diversifient.

Soucieuse de préserver l'**action bénévole** qui fait vivre cette structure historique, la commune souhaite aujourd'hui renforcer son équipe. Celle-ci a besoin de votre engagement : en tant qu'usager, bien sûr, mais aussi pourquoi pas en tant que bénévole. L'équipe recherche de nouvelles personnes prêtes à offrir un peu de leur temps pour les soutenir dans les différentes missions du quotidien.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations.

Une fin d'année riche en animations à la bibliothèque de Penchard

La bibliothèque de Penchard vous souhaite une bonne année ! Pour débuter 2026 comme il se doit, **de nombreux nouveaux ouvrages viennent d'être acquis**, pour les enfants comme pour les adultes: ils vous attendent dès à présent en rayon ! La fin de l'année 2025 a été particulièrement animée à la bibliothèque, qui continue d'offrir **toujours plus d'activités** aux lecteurs.

En octobre, douze enfants ont participé à une **énigme mystérieuse et amusante pour Halloween** : ils ont aidé Hector, le gentil squelette, à retrouver ses os au fil d'un jeu en coopération ludique.



En novembre, une **soirée exceptionnelle** a été organisée en partenariat avec l'Association des Jeux de Penchard. Noé, son président, s'est transformé pour l'occasion en directeur d'une école de magie. Grâce au choixpeau, les apprentis sorciers ont été répartis dans quatre maisons avant de s'affronter dans des parties revisitées de jeux de société, des duels de sortilèges, et des épreuves perturbées par trolls et vif d'or. Le succès a été total ! Les bénévoles de l'association et de la bibliothèque préparent déjà une nouvelle session le 13 mars, à la salle des fêtes. Si vous avez manqué la première édition, venez vous rattraper lors d'une compétition parents-enfants.

Le mercredi 19 novembre, l'atelier **Makey Makey** a initié les enfants à la programmation et aux bases de l'électricité. Ils ont pu composer de la musique grâce à divers objets connectés : un moment à la fois créatif, surprenant et pédagogique.

Enfin, le 5 décembre, la compagnie **Clochettes et Maracas** a fait danser et chanter les familles lors d'une compétition musicale festive et pleine de bonne humeur.



Les prochains rendez-vous de la bibliothèque

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants (et vous-même) aux animations à venir :

- **La Nuit de la lecture** – Vendredi 23 janvier, de 18h00 à 20h00, à la salle des fêtes. Entrée libre, pour les enfants et les ados. Au programme : la création collective d'une carte fantastique de Penchard, inspirée des cartes imaginaires que l'on trouve parfois dans la littérature.
- **Atelier "Jaspage"** – Samedi 7 février à 10h, à la salle des fêtes. Les artistes en herbe apprendront à peindre la tranche des livres, guidés par Juliette, instabookeuse passionnée.
- **Spectacle Rêve** – Vendredi 13 février à 19h, à la salle des fêtes. Présenté par la troupe Le Monde du Rêve, venez découvrir un spectacle immersif en quatre dimensions. **Attention : l'horaire a changé ! Le spectacle aura lieu à 19h00, et non 20h30 comme indiqué dans le guide culturel du Réseau des médiathèques.** Ce nouvel horaire permettra aux enfants dès 3 ans de participer sans se coucher trop tard.



Infos et renseignements : mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr

SOIRÉE QUIZ

PRÊT(E) À BRILLER ?

RÉUNISSEZ VOS AMIS ET TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

BLIND TEST CULTURE GÉNÉRALE ET SURPRISE !

LE SAMEDI 17 JANVIER 20H À 22H A PARTIR DE 16 ANS

SALLE DES FÊTES DE PENCHARD

NUITS DE LA LECTURE

21.01 → 24.01.2026 VILLES & CAMPAGNES

MÉDIATHÈQUE DE PENCHARD

ATELIER

CARTE FANTASTIQUE DE PENCHARD
Par les bibliothécaires

Et si Penchard devenait un monde fantastique ? Les participants créent la carte magique du village, entre lieux réinventés, créatures et mystères. Un atelier ludique mêlant imaginaire et cartographie.

VENDREDI 23 JANVIER : 20H00

Jeunesse | Salle des fêtes
Durée : 2 h Entrée libre

Informations : Médiathèque de Penchard 1 rue de l'Eglise 06 25 19 97 23 mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr www.mediathèques.paysdemeaux.fr [f](https://www.facebook.com/mediatheque.penchard) [i](https://www.instagram.com/mediatheque_penchard/)

Pays de Meaux
Communauté d'agglomération

MÉDIATHÈQUE DE PENCHARD

ATELIER

Jaspage
Par Juliette, créatrice du compte Instagram "Instabookeuse"

Le jaspage est une tendance créative qui consiste à peindre sur la trame d'un livre pour y appliquer des motifs, des couleurs ou des dégradés, créant ainsi un effet visuel saisissant. À l'occasion de cet atelier, nous vous invitons à vous initier à cette méthode d'embellissement sur votre livre préféré.

SAMEDI 7 FÉVRIER : 10H

Dès 12 ans | Salle des fêtes
Durée : 2 h Sur réservation

Informations : Médiathèque de Penchard 1 rue de l'Eglise 06 25 19 97 23 mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr www.mediathèques.paysdemeaux.fr [f](https://www.facebook.com/mediatheque.penchard) [i](https://www.instagram.com/mediatheque_penchard/)

MÉDIATHÈQUE DE PENCHARD

SPECTACLE

Rêve
Par le Monde du Rêve

Le spectacle 'Rêve' invite les spectateurs à vivre une expérience immersive unique en 4 dimensions. Guidés par 'Loulou', la malle magique amie du prince Adonis et de la princesse Hélène, le public explore des univers fantastiques. Avec le livre du prince, ils affrontent une tempête de neige et un système laser de haute sécurité. Avec celui de la princesse, ils échappent à une attaque de bateaux pirates.

VENDREDI 13 FÉVRIER : 19H

Dès 3 ans | Salle des fêtes
Durée : 1 h Sur réservation

Informations : Médiathèque de Penchard 1 rue de l'Eglise 06 25 19 97 23 mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr www.mediathèques.paysdemeaux.fr [f](https://www.facebook.com/mediatheque.penchard) [i](https://www.instagram.com/mediatheque_penchard/)

Pays de Meaux
Communauté d'agglomération

Mots-mêlés

Retrouvez les mots suivants dans la grille :

P	Z	P	F	Q	H	F	V	O	E	U	X	R	O
R	P	S	A	N	T	É	Ê	R	A	R	N	C	A
O	K	C	G	E	W	D	P	T	V	S	B	A	E
J	T	O	B	U	I	A	R	M	E	O	M	B	J
E	A	M	O	I	L	V	O	S	N	L	J	O	S
T	W	M	S	A	K	H	J	N	I	I	X	N	P
S	N	U	O	V	G	L	E	O	R	D	I	H	L
Q	V	N	Y	E	Z	D	T	U	U	A	M	E	P
Q	K	E	T	L	F	D	W	V	D	R	Q	U	Z
Q	N	S	Y	F	J	H	Y	E	P	I	O	R	M
A	F	I	T	O	U	R	I	L	P	T	T	U	I
H	T	A	N	N	É	E	V	L	Q	É	J	D	B
E	T	F	V	N	R	A	L	E	R	M	Z	C	P
D	P	A	R	T	A	G	E	F	P	F	L	X	G

nouvelle
année
voeux
partage
solidarité
santé
projets
fête
avenir
commune
bonheur

Vrai ou faux ?



1. Les feux d'artifice sont une tradition importée de Chine ?
2. Le 1er janvier a toujours été le début de l'année ?
3. Le mois de janvier doit son nom à un dieu romain ?
4. Trinquer porte bonheur pour l'année à venir ?
5. Dire "Bonne année" avant minuit porte malheur ?
6. Les bonnes résolutions durent en moyenne 2 mois ?
7. Tous les pays fêtent la nouvelle année le 1er janvier ?



DÔME DE SAUMON

Une belle entrée festive et rafraîchissante

INGRÉDIENTS (pour 4 personnes)



5
tranches de saumon
fumé



200g
de St Moret



1
citron



4
tranches de pain
de mie



1
avocat



Ciboulette
Sel
Poivre

PRÉPARATION

1. Prendre un moule en forme de dôme (moule de 4 formes ou ramequin, une coupelle par personne) et placer une tranche de saumon pour tapisser le fond et le tour du dôme. Avec un ciseau, couper les morceaux qui dépassent.
2. Couper la dernière tranche et les chutes en petits morceaux.
3. Mélanger les morceaux de saumon au St Moret, saler, poivrer et ajouter le jus d'un demi-citron. Goûter et rectifier l'assaisonnement si besoin. Ajouter la ciboulette hachée.
4. Remplir chaque dôme aux trois-quarts du mélange St Moret - Saumon.
5. Ecraser grossièrement un avocat avec un peu de citron et déposer l'avocat sur le mélange précédent.
6. Faire prendre au frigo quelques heures (peut se faire la veille, mais ne rajouter dans ce cas l'avocat que le jour même pour éviter qu'il ne noircisse).
7. Faire griller une tranche de pain de mie et la découper au diamètre du dôme.
8. Démouler délicatement le dôme sur le pain de mie et décorer d'une feuille de salade. Quelques baies roses peuvent aussi décorer le haut du dôme. Servir bien frais.

*Bon
Appétit*



MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi :
9h-12h / 14h-18h

Vendredi :
9h-12h / 14h-16h

Samedi (permanence des élus) :
9h-12h

Contact

01 64 34 10 86

Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte mercredi & vendredi de
16h30 à 19h, et le 1er samedi de
chaque mois de 10h à 12h

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père OLIVIER

07 45 64 24 13

PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour)
Pharmacie d'urgence (Nuit)

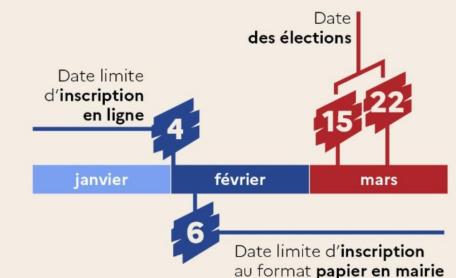
Trouver votre pharmacie :

www.monpharmacien-idf.fr

Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

Date limite d'inscription sur les listes électorales



DÉCÈS

DE OLIVEIRA Antonio
décédé le 1^{er} septembre 2025

LASSEAUX Eliane
décédée le 21 novembre 2025

MOREIRA LIMA Filomena
décédée le 22 décembre 2025

NAISSANCES

VIARD Armand
né le 8 octobre 2025

AGENDA

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Jeudi 15 janvier 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars 2026

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Dimanche 5 avril 2026

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 14 janvier 2026

Mercredi 18 février 2026

Mercredi 18 mars 2026

Mercredi 15 avril 2026

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :

Avenue Salvador Allende

01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :

3 rue Noéfort

01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :

01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :

6-8 rue Saint-Fiacre

01 64 35 38 38

SOS Médecins : **3624**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur : Commune de Penchard,
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard

Conception : Jérémy BARDEAU, Kelvine ROUSSEAU

Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages : 500

Impression : Imprimerie Génot (Saint-Soupplets - 77)

Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : mairie@penchard.fr